Rucher Ecole de
Montoy Flanville

CONVENTION DE PARTENARIAT

Utilisation de l'atelier d'extraction du miel au Rucher Ecole de Montoy Flanville et plantation de haies mellifères près du Rucher Ecole

Entre les soussignés :

- L'association du Rucher Ecole de Montoy Flanville, 20 route de Flanville, 57 645 OGY-Montoy-Flanville représentée par son Président Monsieur ARUS Olivier (mail :)

Et

- L'EPLEFPA/CFPPA de Courcelles-Chaussy, 1-3 avenue d'Urville 57530 COURCELLES- CHAUSSY, représentée par sa Directrice Mme CIBERT Caroline.
  SIRET 195 700 869 000 17, organisme de formation enregistré sous le numéro 41 57 P001 557 à la DRFP

Il a été convenu ce qui suit :

Article premier : Nature du partenariat

Le présent contrat est conclu dans le cadre d'un partenariat annuel d'échange de bonnes pratiques entre l'association du rucher Ecole et l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy.

Article 2 : Objet du partenariat

L'association du Rucher Ecole de Montoy Flanville, 20 route de Flanville, 57 645 OGY-Montoy-Flanville met à disposition de L'EPLEFPA 1-3 avenue d'Urville 57530 COURCELLES- CHAUSSY son atelier d'extraction du miel à des fins pédagogiques et, en échange, l'EPLEFPA réalise la plantation de haies mellifères près du Rucher Ecole dans le cadre d'un chantier pédagogique.

Article 3 : Durée du partenariat

Le présent contrat prend effet le 1 er juillet 2021 et se termine le 30 juin 2022. Il est reconduit par tacite reconduction sauf si l'une ou l'autre des parties y met fin 2 deux mois avant la date de fin de contrat (envoi d'une lettre simple).

Article 4 : Obligations de l'EPLEFPA

L'EPLEFPA s'engage à :

- Avertir le Président du Rucher Ecole minimum 3 semaines à l'avance sur le besoin d'utilisation de l'atelier d'extraction et proposer des dates.
- Fournir le formateur responsable de l'action de formation apiculture qui fait le lien avec le Président ou les adhérents de l'association pour l'organisation matérielle (remise de clés, etc..)
- Respecter le protocole sanitaire en vigueur dans les locaux
- Respecter les locaux et matériels mis à disposition
- Laisser les locaux propres en fin de journée de formation
- Informer le Président des incidents rencontrés sur le matériel ou dans les locaux
- Assurer auprès des instances de l'EPLEFPA une communication sur cette action partenariale

- Communiquer « sur ce partenariat » sur le site internet de l'établissement et tout article sur la formation en apiculture

- En contrepartie de cette mise à disposition de l'atelier d'extraction de miel, L'EPLEFPA s'engage à mettre en place sur l'année scolaire 2021/2022 un chantier pédagogique de plantation de haies mellifères au profit du rucher école de Montoy Flanville.

Article 5 : Obligations du Rucher Ecole

Le Rucher Ecole s'engage à :
- Mettre à disposition gracieusement son atelier d'extraction de miel et au besoin de sa salle de réunion
- Garantir la conformité et sécurité des locaux et matériels mis à disposition
- Fournir les plants de haies lors de la réalisation du chantier école
- Assurer la communication auprès des partenaires et collectivités.

Article 6 : Dispositions diverses

- L'EPLEFPA déclare avoir souscrit une police d'assurance responsabilité civile professionnelle (RCP) auprès de la compagnie Groupama collectivités CS 97830, 30 Bld de Champagne, 21 078 DIJON CEDEX.

N° de Client : 01805569
N° de souscripteur : 70122428L
N° de contrat : 701224280020

- Le Rucher Ecole déclare avoir souscrit une police d'assurance responsabilité civile professionnelle (RCP) auprès de la compagnie MACIF
N° de Sociétaire : 3502422

- Le présent contrat ne crée entre les parties aucun lien de subordination,
- L'EPLEFPA dispose d'une propriété intellectuelle et/ou artistique sur le contenu de sa formation.

Fait à Montoy Flanville le 9 juillet 2021,

Pour l'association le Rucher Ecole,
de Montoy Flanville
Le Président, Monsieur ARUS Olivier,
(signature, tampon)

Syndicat des Apiculteurs de Metz et Environs

Pour l'EPLEFPA de Courcelles Chaussy

La Directrice, Mme CIBERT Caroline
(signature, tampon)

EPLEFPA DE COURCELLES CHAUSSY 57

Deuxième et dernière page